

Commune de Soumagne



BUDGET COMMUNAL DE L'EXERCICE 2011

AVIS DE LA COMMISSION CONSTITUEE EN VERTU DE L'ARTICLE 12 DU R.G.C.C.

A. LÉGALITÉ DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Pas d'observation

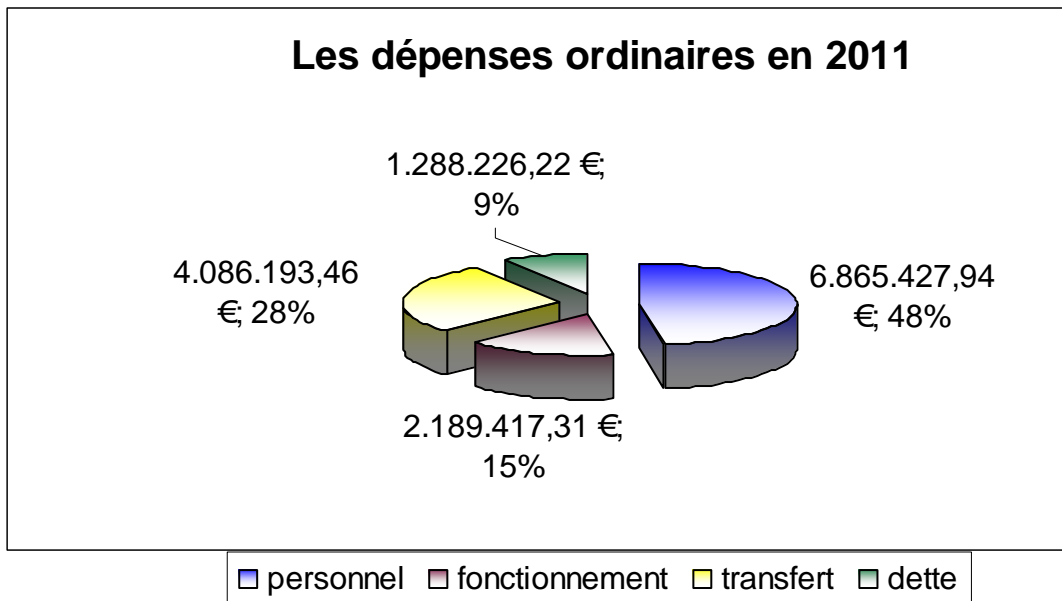
B. IMPLICATIONS FINANCIÈRES DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

1. LE SERVICE ORDINAIRE

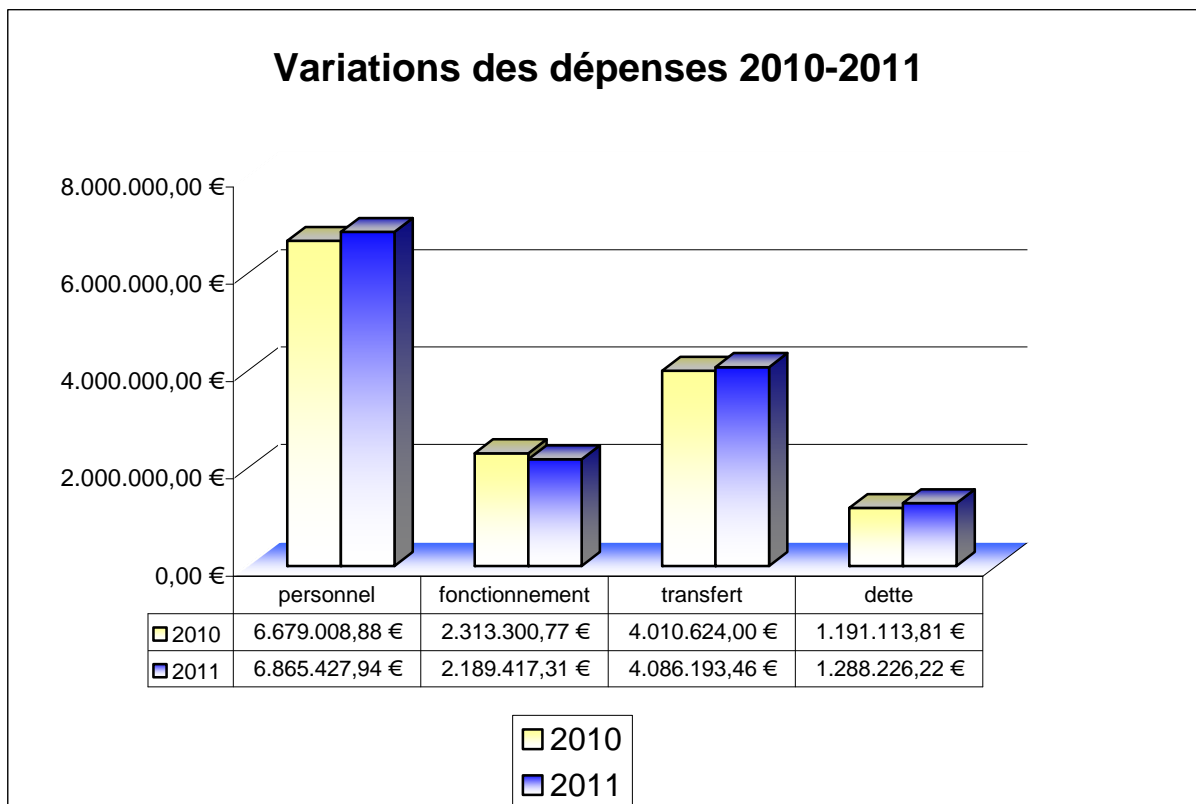
Le service ordinaire du budget de l'exercice 2011 se clôture par :

- Un boni de 57.836,15 € à l'exercice propre, correspondant à la différence entre 14.487.101,08 € de recettes et 14.429.264,93 € de dépenses.
- Un boni de 1.422.122,14 € aux exercices antérieurs.
- Un boni de 370.707,79 € à l'exercice général, correspondant à la différence entre 15.951.767,56 € de recettes et 15.581.059,77 € de dépenses.

1.1. LES PRÉVISIONS DE DÉPENSES



Par rapport au budget final (après modifications budgétaires) de l'exercice 2010 :



▪ **Les dépenses de personnel augmentent de 186.419,06 € pour atteindre 6.865.427,94 €**

- Administration générale : - 29.562,57 €:
 - Traitements des mandataires communaux : + 4.043,22 €;
 - Rémunération du personnel administratif : - 15.538,45 €: sur base du tableau du personnel : mise à la retraite de certains agents nommés et remplacement par de nouveaux APE;
 - Traitements du personnel communal des nettoyeuses : - 4.978,86 €: sur base du tableau du personnel ;
 - Traitements du personnel APE : 4.969,28 €: sur base du tableau du personnel ;
 - Pécules de vacances du personnel administratif et des nettoyeuses : - 8.334,61 €;
 - Cotisations patronales ONSSAPL du personnel administratif et des nettoyeuses : - 5.164,96 €;
 - Cotisations patronales à la caisse des pensions : + 13.880,73 €: augmentation du pourcentage de la cotisation.

- Communications - Voies navigables : + 105.878,42 €:
 - Traitements du personnel ouvrier : - 7.230,79 €;
 - Traitements des ouvriers dans le cadre de l'activation des allocations de chômage : + 24.799,04 €;
 - Traitements des APE du service Travaux : + 67.616,91 €;
 - Pécules de vacances APE : 6.357,69 €;
 - Cotisations patronales ONSSAPL : + 4.922,19 €;
 - Cotisations patronales CRPC : + 11.567,63 €

- Enseignement : + 51.529,88 €:
 - Indemnités garderies de vacances : + 9.461,96 €
 - Traitements des nettoyeuses des écoles : + 10.672,72 €;
 - Traitements du personnel APE pour le service enseignement : + 8.159,07 €;
 - Traitements des garderies scolaires : + 17.677,99 €;
 - Indemnités pour les plaines de jeux : - 4.631,96 €;
 - Pécules de vacances du personnel communal : - 4.685,95 €;
 - Cotisations patronales ONSSAPL du personnel communal enseignant : + 16.604,06 €;
 - Cotisations patronales ONSSAPL du personnel communal enseignant APE: - 7.519,2 €

- Bibliothèques : + 6.599,74 € dont + 3.972,05 € pour les traitements des bibliothécaires APE .

- Aide sociale et familiale : + 46.624,16 €:
 - Traitements assistantes sociales et infirmières : + 69.980,60 €: suite à certaines nominations de puéricultrices ;
 - Traitements du personnel de la MCAE : + 9.693,74 €

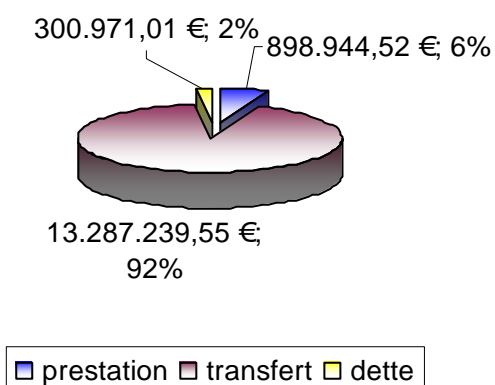
- Traitements du personnel APE de la MCAE : - 59.889,33 €: suite à certaines nominations de puéricultrices ;
 - Pécules de vacances du personnel de la MCAE : + 6.836,46 €;
 - Pécules de vacances du personnel APE de la MCAE : - 7.019,94 €;
 - Cotisations patronales : + 13.515,76 €;
 - Cotisations patronales pensions : + 16.921,97 €
- **Les dépenses de fonctionnement diminuent de 123.883,46 € pour atteindre 2.189.417,31 €:**
- Administration générale : - 56.088,14 €:
 - Redevance et maintenance Intranet et Internet : - 20.000 €;
 - Frais de gestion du fonctionnement informatique : -10.000 €;
 - Autres frais divers information publique et élections : -12.000 €: cet article est maintenant scindé et une partie des crédits sont inscrits à l'article « gestion participative »;
 - Gestion participative : + 19.000 €;
 - Précompte mobilier : - 17.181,77 €: il s'agit du précompte de Mineral Product que nous avons mis dans le patrimoine privé ;
 - Frais de poursuites et de procédures : - 8.000 €
 - Communications – voies navigables : - 27.240,71 €:
 - Fournitures pour les bâtiments : - 5.000 €;
 - Fournitures eau, gaz et électricité pour les bâtiments : + 3.000 €;
 - Fournitures huiles et carburant pour les véhicules : - 15.000 €: sur base de ce qui a été dépensé en 2010;
 - Achat de fournitures de voirie : + 13.000 €;
 - Fournitures contre la neige et le verglas : - 23.128,78 €;
 - Achat de fournitures de signalisation routière : - 6.000 €;
 - Fournitures pour les plantations : + 4.000 €
 - Commerce- industrie : + 12.300 €
 - Projets Interreg : + 3.000 €: ce montant est entièrement subsidié ;
 - Entretien du petit patrimoine populaire wallon : + 7.500 €: ce projet est entièrement subsidié.
 - Enseignement : + 21.236,39 €:
 - Matériel didactique : + 26.500 €: achat de nouveaux tableaux didactiques;
 - Chauffage des bâtiments scolaires : + 5.000 €: sur base de ce qui a été consommé en 2010 ;
 - Location d'un car scolaire : - 20.000 €
 - Éducation populaire et arts : - 66.306 €:
 - Fournitures pour manifestations culturelles : - 4.685,50 €;
 - Conseil communal des seniors : - 3.800 €: un nouvel article a été créé pour l'organisation de la soirée solidarité ;
 - Organisation soirée solidarité : + 4.000 €

- Voyage des pensionnés : -52.300 €: cette diminution se retrouve également en recettes et est due au fait qu'en 2010 nous avons rajouté de l'argent afin de pouvoir désigner l'adjudicataire du premier voyage de 2011 ;
 - Entretien de la salle de Soumagne : - 4.000 €: sur base de ce qui a été dépensé en 2010 ;
 - Eau, gaz et électricité de la salle de Soumagne : + 4.000 €: sur base de ce qui a été consommé en 2010 ;
 - Elagage des arbres : - 4.000 €: cette somme avait été nécessaire suite à la tempête de juillet 2010 .
- Cultes : + 5.000 €pour l'entretien des presbytères et des églises ;
 - Immondices : - 8.000 €:
 - + 3.000 €pour l'achat de sacs poubelles ;
 - - 11.000 €pour la concession pour l'enlèvement des immondices.
 - Eaux usées : + 4.615 €dont 3.000 €pour l'entretien et le curage des égouts.
- **Les dépenses de transferts augmentent de 75.569,46 €pour atteindre 4.086.193,46 €:**
- Police : + 32.961,57 €pour la dotation à la zone.
 - Education populaire et arts : + 8.208,8 €:
 - Chèques culture : + 2.500 €;
 - Subside à la régie des sports : + 3.660 €
 - Cultes : - 15.251,81 €: sur base des budgets transmis par les différentes fabriques d'église ;
 - Assistance sociale : + 48.573 €pour la subvention au CPAS.
- **Les dépenses de dette augmentent de 97.112,41 €pour atteindre 1.288.226,22 €:**
- Dette : - 54.968,91 €:
 - - 45.000 €d'intérêts débiteurs sur les comptes ;
 - - 9.968,91 €d'intérêts moratoires : nous avons payé en 2010 les intérêts aux opérateurs GSM.
 - Administration générale : - 8.844,11 €pour les intérêts et les remboursements des emprunts communaux .
 - Communications – Voies navigables : + 130.437,59 €: souscription de nouveaux emprunts pour la réfection de diverses voiries;

- Commerce-industrie : + 49.121,48 €: nouvel emprunt destiné à couvrir notre part dans la construction du Zoning SPI.
- Enseignement : + 6.371, 87 €pour les intérêts et les remboursements de nouveaux emprunts pour la construction de la classe de Soumagne-vallée et l'achat du car scolaire .
- Éducation populaire et arts : - 5.350,6 €pour les intérêts et les remboursements des emprunts communaux .
- Aide sociale et familiale : - 2.798,52 €pour les intérêts et les remboursements des emprunts communaux .
- Immondices : - 4.879,07 €pour les intérêts et les remboursements des emprunts communaux .

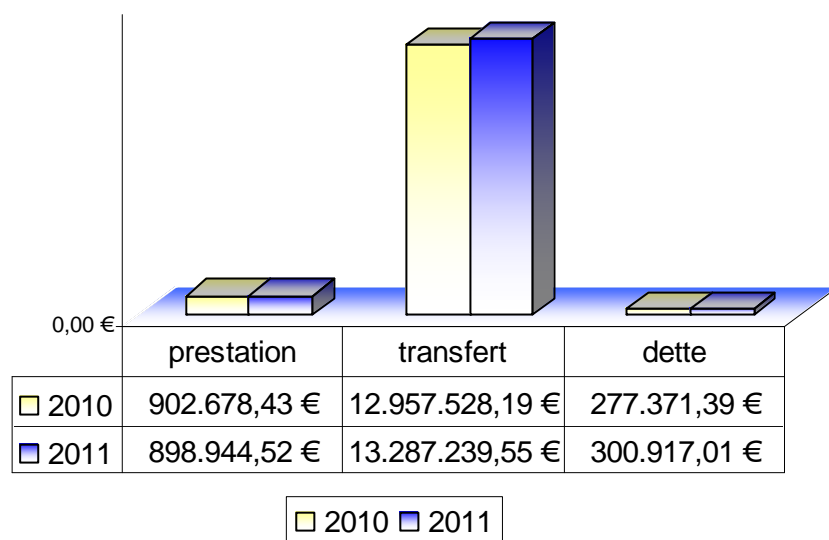
1.2. LES PREVISIONS DE RECETTES

Les recettes ordinaires en 2011



Par rapport au budget final de l'exercice 2010 :

Variations des recettes 2010-2011



- **Les recettes de prestations diminuent de 3.733,91 € pour atteindre 898.944,52 €:**
 - Administration générale : - 5.888,78 € dont – 4.530,55 € de remboursements des rentes par le fonds des maladies professionnelles.
 - Communications, voies navigables : - 6.925,2 € dont – 5.658,6 € de remboursements des rentes par le fonds des maladies professionnelles.
 - Commerce-industrie : + 96.320,55 €:
 - Occupation du domaine public par l'ALG : + 78.485,64 €;
 - Projets INTERREG : + 3.000 €;
 - Récupération de l'entretien du petit patrimoine populaire wallon : + 7.500 €
 - Enseignement : - 16.787,67 €;
 - Produits et récupération divers enseignement : - 9.000 €
 - Intervention du service des transports scolaires : - 5.787,67 €
 - Éducation populaire et arts : - 67.130,29 €:
 - Participation dans le voyage des pensionnés : - 46.625 €: cette somme se retrouve également en dépenses en moins ;
 - Manifestations du conseil des seniors : - 1.650 €;
 - Recettes des manifestations sportives : - 2.716,35 €
 - Eaux usées : - 1.217,31 € de remboursements divers pour les stations d'épuration.

- **Les recettes de transferts augmentent de 329.711,36 € pour atteindre 13.287.239,55 €:**
 - Recettes générales : + 11.431,81 € de compensation pour les travailleurs frontaliers luxembourgeois.
 - Dotation générale aux communes : + 110.589,53 €
 - Impôts et taxes : + 54.532,67 €:
 - Taxe sur la délivrance de permis de lotir : - 4.000 €;
 - Taxe pour la construction des égouts : - 12.180,79 €;
 - Taxe pour le raccordement au réseau d'égouts : -15.000 €: pas de nouvel égouttage prévu en 2011 ;
 - Taxe pour l'enlèvement et le traitement des immondices : - 8.730 €;
 - Taxe sur la force motrice : -3.350 €;
 - Taxe sur les panneaux publicitaires : - 5.221 €;
 - Taxer sur les dépôts de mitraille : - 4.015 €;
 - Taxe sur les pylônes et mâts de diffusion pour GSM : -10.000 €: suppression de la taxe ;
 - Taxe sur les immeubles inoccupés : - 8.000 €;

- Taxe additionnelle au précompte immobilier (sur base des données fournies par le Ministère et de la règle de calcul précisée dans la circulaire budgétaire) : + 63.612,12 €;
 - Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques (selon estimation du Ministère) : + 44.627,26 €;
 - Taxe additionnelle sur les automobiles : 7.517,42 €;
 - Compensation pour la suppression de la taxe sur la force motrice : + 15.972,71 €
- Administration générale : - 7.209,51 €:
 - Amendes administratives : - 1.300 €;
 - Subvention de la Région Wallonne pour les plans communaux de formation : - 7.177,50 €
 - Communications - voies navigables : + 129.963,94 € de remboursement par la région des emprunts à sa charge.
 - Commerce-industrie : + 26.627,31 €: remboursement par la région des emprunts à sa charge.
 - Enseignement : + 11.064,68 €:
 - Remboursement par la Région des emprunts à sa charge : + 12.941,64 €;
 - Subvention de l'ONE pour les plaines de jeux : - 1.834,21 €
 - Immondices : - 4.879,07 € de remboursement par l'autorité supérieure des intérêts et du capital des emprunts.
- **Les recettes de dette augmentent de 23.545,62 € pour atteindre 300.917,01 €**
- Education populaire et arts : + 23.638,53 € de participation dans le bénéfice de la Régie.

1.3. CHARGES NETTES OU RECETTES NETTES PAR FONCTION BUDGETAIRE ET PAR HABITANT (EN €)

Pour obtenir la recette ou dépense nette par habitant, il est tenu compte de 16.225 habitants (chiffre de la population au 29/11/2010).

Fonctions	Fonctions bénéficiaires				Fonctions déficitaires			
	Prévision de recettes pour 2011	Prévision de dépenses pour 2011	Recettes nettes pour 2011	Rec. nette par hab. en 2011	Prévision de dépenses pour 2011	Prévision de recettes pour 2011	Dép. nette en 2011	Dép. nette par hab. en 2011
Adm. Gén.					3.347.603,85	381.301,87	2.966.301,98	182,82
Communic.					2.899.554,57	474.160,48	2.425.394,09	149,48
Justi police					1.409.631	0,00	1.409.631	86,88
Assist. Soc.					1.360.000	3.098,50	1.356.901,5	83,63
Enseig.					1.655.606,37	441.523,51	1.215.082,86	74,83
Nett.-immond					827.044,31	144.291,44	682.752,87	42,08
Educ.popul et arts					839.320,62	174.520,69	664.799,93	40,97
Aide soc					753.408,57	434.348,05	319.060,52	19,66
Pomp.					275.000	0,00	275.000	16,95
Eaux usées					272.499,27	9.000	263.499,27	16,24
Santé publ.					190.048,64	44.809,48	145.239,16	8,95
Bibliot.					160.693,02	21.104,74	139.588,28	8,60
Assur.					180.130	76.000,00	104.130	6,42
Cultes					58.693,26	0,00	58.693,26	3,62
Logement-urbanisme					41.000	0	41.000	2,53
Serv. Gén.					15.650	2.000,00	13.650	0,84
Agric.					1.340	0,00	1.340	0,08
Eaux					5.151,35	5.151,35	0,00	0,00
Impôt taxes	8.940.690,04	500,00	8.940.190,04	551,01				
Dot. Gén. Com.	2.762.572,67	0,00	2.762.572,67	170,27				
Com. indust.	501.074,61	96.058,30	405.016,31	24,96				
. Santé	22.130,73	3.728	18.402,73	1,13				
Rec. Gén	18.402,71	10.003,80	8.398,91	0,52				
Patr. privé	30.920,21	24.600	6.320,21	0,39				
recette nette ou des dépense nette par habitant	14.487.101,08	14.429.264,93	57.836,15	3,56				

2. LE SERVICE EXTRAORDINAIRE

Le service extraordinaire du budget 2011 se clôture par :

- **Un mali de 1.128.750,50 € à l'exercice propre, correspondant à la différence entre 4.239.926 € de recettes et 5.368.676,50 € de dépenses.**
- **Un boni de 19.500 € aux exercices antérieurs.**

Un prélèvement de 1.109.250,50 € a été opéré sur le service ordinaire pour clôturer l'exercice général à l'équilibre.

Par rapport au budget final de l'exercice 2010, les dépenses d'investissement augmentent de 4.254.997,18 € pour atteindre 5.367.990 €. En ce qui concerne les dépenses de dettes, elles diminuent de 200 € pour atteindre 686,50 €.

Les principaux projets figurant dans le programme d'investissements de l'année 2011 visent à :

- adapter les infrastructures communales au développement des services, aux besoins du public et aux exigences d'une gestion moderne :
 - Frais de projet pour la 2^{ème} phase de la rénovation intérieure de la Coopérative : 50.000 €;
 - Frais de projet aménagement intérieur de Mineral Product : 50.000 €;
 - Achat de matériel informatique : 10.000 €;
 - Zoning SPI : 540.000 €;
 - Aménagement d'un cimetière paysager rue du Fort : 56.000 €;
 - Construction de caveaux au cimetière de Melen : 17.000 €;
 - Aménagement de la Place de la Gare : 1.775.000 €.

- promouvoir l'enseignement, les sports, la culture, la vie associative et les actions en faveur de la jeunesse :
 - Création d'un jardin didactique : 10.000 €;
 - Grosses réparations aux écoles : 45.000 €;
 - Construction de classes à Soumagne Bas : 888.134 €;
 - Achat d'un car scolaire : 160.000 €;
 - Mobilité, amélioration de la sécurité et de l'accessibilité aux abords des écoles : 254.256 €;
 - Sécurisation dans les écoles : 10.000 €;
 - Faux plafonds pour la MCAE et pose de klinkers : 3.000 €;
 - Remplacement du chauffage du FC Mezzanine Ayeneux : 10.000 €;
 - Eclairage de la salle de Micheroux : 25.000 €;
 - Réfection des pelouses de 2 terrains de la RAMM : 3.000 €;
 - Réfection de la pelouse du FC Soumagne : 1.450 €;
 - Construction d'un bloc sanitaire au bicross : 10.000 €;

- Achat de gradins et travaux connexes au centre culturel de Soumagne-Bas : 153.500 €.
- améliorer les voiries et le réseau d'égouttage et d'épuration :
 - Achat de matériel d'égouttage : 62.500 €;
 - Réfection de diverses voiries: 30.000 €;
 - Amélioration et égouttage de la rue des Trois Chênes : 442.000 €;
 - Bassin d'orage rue Ways : 64.600 €
- préserver le patrimoine historique :
 - Petit patrimoine populaire wallon : 15.000 €;
 - Réfection de la toiture de l'église de Fêcher : 25.000 €;
 - Grosses réparations aux églises : 10.000 €;
 - Restauration de l'église Saint Lambert 2^{ème} phase : 574.000 €
- Embellir la commune et favoriser la convivialité
 - Effacement des tags : 10.000 €;

Le coût global de ce programme est estimé à 5.367.990 € dont 2.344.820 € à charge de la commune. Il est prévu de financer la part communale en ayant recours au fonds de réserve pour 585.000 €, aux emprunts pour 1.216.756 € et aux fonds propres pour 543.064 €

Comme chaque année, la commission attire l'attention sur les charges supplémentaires récurrentes qui découleront de certains projets d'investissements (en particulier, la réhabilitation /réaffectation des anciennes usines Coopérative et Mineral Product). Ces charges supplémentaires, si elles ne sont pas maîtrisées ou compensées, feront, en effet, réapparaître un déficit à l'exercice propre du budget ordinaire, réduisant à néant les efforts produits pour résorber celui-ci. Les mesures d'assainissement prises doivent donc impérativement être poursuivies.

Fait à Soumagne le 29 novembre 2010.

Le Secrétaire communal
Michel CARIAUX

Le Receveur communal
Catherine DEMARCHE

Le Bourgmestre
Charles Janssens